



Procédure relative à la fermeture des établissements ou l'annulation du transport scolaire en cas de tempête hivernale ou intempérie majeure à la Commission scolaire des Draveurs 2019-2020

La Commission scolaire des Draveurs tient à informer les parents ainsi que la population quant au déroulement des actions qu'elle effectue avant de prendre une décision pour l'annulation du transport scolaire ou la fermeture des écoles ou de centres.

| | |
|---|--|
| <i>Jours précédant la tempête ou une intempérie majeure</i> | <i>Une analyse de la météo est effectuée sur les conditions à venir, dès l'annonce d'une possible tempête ou d'une intempérie.</i> |
| <i>Jour de la tempête ou de l'intempérie majeure Vers 5 h 00</i> | <p><i>La direction du transport scolaire procède à la collecte des informations en consultant les instances suivantes :</i></p> <ul style="list-style-type: none"><i>• Environnement Canada, Météo Média et constatation visuelle</i><i>• Entreprises de transport scolaire desservant le territoire de notre commission scolaire</i><i>• Les services de police</i><i>• La ville de Gatineau et les municipalités avoisinantes</i><i>• Pour le secteur rural : s'informer auprès des responsables du déneigement de ses municipalités et du service de sécurité publique</i><i>• Concertation avec les autres commissions scolaires de la région (CSPO, CSCV et C.S. Western Québec)</i> <p><i>La direction du transport scolaire fait un rapport à la direction générale de l'état de la situation pour aider la prise de décision.</i></p> |
| <i>Vers 5 h 30</i> | <p><i>À la lumière de toutes les informations recueillies, la direction générale prend une décision quant au maintien du transport scolaire et de l'ouverture de ses établissements.</i></p> |
| <i>Vers 5 h 45</i> | <p><i>Une annonce de la décision est publiée sur les canaux de communication officielle</i></p> <ul style="list-style-type: none"><i>• Communiqué sur le site Web de la Commission scolaire des Draveurs</i><i>• Annonce publiée sur la page Facebook de la Commission scolaire des Draveurs</i><i>• Via téléphone sur la boîte vocale de la Commission scolaire des Draveurs – message enregistré dans les meilleurs délais possible</i><i>• Communiqué aux médias</i> |

Critères servant à la prise de décision

La **sécurité des élèves**, principalement lors des déplacements en début et en fin de journée, oriente toute décision de fermeture de nos établissements. Nos critères d'évaluation sont les suivants :

- Visibilité et force des vents (si présence de poudrerie ou de neige forte).
- État du réseau routier (déneigement, verglas, sécurité du transport scolaire et des élèves marcheurs).
- Quantité des précipitations (neige et/ou pluie).
- Évolution de la prévision dans le temps.